PRÉFACE.

L'IMPORTANCE de cet Art, qui apprend à fixer l'ordre des tems & des événemens, eſt ſi généralement reconnue, qu'il eſt inutile d'en relever ici les avantages. Perſonne n'ignore que la Chronologie & la Géographie ſont comme les deux yeux de l'Hiſtoire, que ſans elles l'enſemble des faits dont la connoiſſance eſt venue juſqu'à nous, n'eſt qu'un cahos ténébreux qui ſurcharge la mémoire ſans éclairer l'eſprit. Combien d'erreurs en effet, par le défaut de ces deux ſciences, ſe ſont introduites dans l'Hiſtoire, tant eccléſiaſtique, que profane? Elles ſont innombrables. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'il s'en ſoit gliſſé une, qui ſubſiſte encore de nos jours, ſur l'époque du plus grand & du plus merveilleux des événemens. Nous voulons parler de la naiſſance de notre Sauveur, qui dans l'Ere dont nous nous ſervons, eſt placée quatre ans au moins trop tard, (1) enſorte qu'au lieu de compter à préſent, comme nous le devrions, l'année 1774, ou peut-être même 1775, nous ne comptons que 1770. Une autre erreur non moins ſurprenante, dans laquelle on eſt tombé, concerne l'époque de la mort du

(1) Les plus habiles Chronologiſtes du dernier ſiecle ſont preſque unanimement convenus que l'Ere dont nous nous ſervons, eſt poſtérieure de quatre ans à la naiſſance du Sauveur. Car Jeſus-Chriſt étant né ſous le regne du grand Hérode, & la mort de ce Prince, arrivée certainement vers Pâques de la 42e année Julienne, devant fixer la naiſſance du Sauveur, il s'enſuit néceſſairement, diſent-ils, qu'il eſt né quatre ans avant l'Ere que nous ſuivons, puiſque la 42e année Julienne & la 750e de Rome précedent cette Ere de quatre ans. Selon ces Chronologiſtes Jeſus-Chriſt eſt né le 25 Décembre (jour auquel toute la tradition a toujours placé ſa naiſſance *) la 41e année de l'Ere Julienne, ou depuis la correction du Calendrier faite par Jules Céſar, la 40e d'Auguſte depuis la mort de Céſar, ou la 27e depuis la bataille d'Actium, la 36e depuis qu'Hérode avoit été déclaré Roi de la Judée, la 749e de la fondation de Rome, la 4e de la 193e Olympiade, la 4709e de la Période Julienne, 4 ans avant l'Ere vulgaire, ſous le XIe ou XIIe Conſulat d'Auguſte, & le XIe de Cornelius Sylla. Mais Antoine Cappel a été plus loin & a encore avancé d'une année la naiſſance du Sauveur. Ses raiſons ont été recueillies & miſes dans un nouveau jour par M. le Noble de S. George, dans un écrit imprimé à Paris l'an 1693, ſous le titre de *Diſſertation ſur la véritable année de la naiſſance de Jeſus-Chriſt*. Le raiſonnement ſuivant eſt celui qui nous a paru devoir faire le plus d'impreſſion. Si notre Seigneur étoit né la 41e année Julienne (comme le prétendent ceux qui mettent ſa naiſſance 4 ans ſeulement avant l'Ere vulgaire) Hérode n'auroit ſurvécu à cet événement que trois ou quatre mois au plus, étant certain que ce Prince mourut l'an 42e de l'Ere Julienne avant Pâques. (M. Freret l'a depuis démontré dans une Diſſertation imprimée au Tome XXI des Mém. de l'Acad. des B. L. p. 278.) Or, dans cet intervalle il n'y auroit pas aſſez de tems pour la fuite de Joſeph en Egypte & pour le ſéjour qu'il y fit. En effet il eſt conſtant, par le témoignage de ſaint Luc, que la ſainte Vierge ſe ſoumit à la loi de la purification, après laquelle ce ſaint Evangéliſte dit qu'elle retourna à Nazareth. Or, ſoit que les Mages aient adoré le Sauveur dans Nazareth ou dans Bethléem, la Purification de la Vierge a dû précéder l'adoration des Mages, puiſque ſaint Matthieu aſſure qu'auſſi-tôt après l'adoration, Joſeph fut averti par l'Ange de s'enfuir en Egypte avec la mere & l'enfant. Il faut donc prendre d'abord les 40 jours qui s'écoulerent entre la naiſſance de notre Seigneur & la purification, avec le tems néceſſaire pour faire le voyage de Jéruſalem. Il faut enſuite trouver le tems du retour à Nazareth, puis celui de l'adoration des Mages, & enfin celui de la fuite en Egypte, qui n'a pu ſe faire qu'en beaucoup de jours, y ayant cent cinquante lieues de Jéruſalem à la frontiere d'Egypte. Il n'eſt pas aiſé de dire combien de tems Joſeph demeura en Egypte juſqu'à la mort d'Hérode. Mais il n'eſt nullement probable que toutes les circonſtances qu'on vient de marquer, puiſſent ſe raſſembler en auſſi peu de tems qu'il y en auroit entre le 25 Décembre de la 41e année Julienne, & le mois d'Avril de l'année ſuivante. D'où il s'enſuit que notre Seigneur naquit en la 40e; & cela s'accorde parfaitement avec l'ancienne tradition qui donne deux ans au Sauveur, lorſqu'il retourna d'Egypte, & qu'Archélaüs eût ſuccédé à Hérode; ce qui arriva dans la 42e année de la même époque.

M. de S. George n'eſt pas le ſeul qui ait défendu le ſentiment de Cappel. Trois Ecrivains reſpectables, le Cardinal Orſi, le P. Berti & l'Auteur Anglois des nouvelles vies des Saints, l'ont embraſſé de nos jours.

Du reſte, ſoit qu'on adopte ce ſentiment, ſoit qu'on lui préfere le premier, il eſt toujours vrai que l'Ere commune, dont la premiere année concourt avec la 46e de l'Ere Julienne, eſt trop courte au moins de quatre ans. Mais quoique l'erreur ſoit démontrée, elle eſt, pour ainſi dire, ſans remede, l'Ere vulgaire ayant été ſi généralement ſuivie, qu'il n'eſt pas poſſible de s'en écarter; & c'eſt celle que nous ſuivons nous-mêmes.

* Il faut excepter Clément d'Alexandrie qui la met au 25 Mai.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Sauveur. Saint Auguſtin remarque que l'ignorance du Conſulat, ſous lequel J. C. eſt venu au monde, & de celui ſous lequel il a ſouffert, avoit porté quelques perſonnes à lui donner, par mépriſe, l'âge de 46 ans, lorſqu'il fut mis en croix. (1)

Graces aux habiles Chronologiſtes (il faut en dire autant des Géographes) qui depuis plus d'un ſiecle ſe ſont appliqués à l'étude de l'Hiſtoire dans ſes ſources, grand nombre de ces erreurs ont été corrigées, ou du moins reconnues. Mais leurs ſavantes recherches n'ont pas à beaucoup près diſſipé tous les nuages, ni applani toutes les difficultés. Elles ont laiſſé en ſouffrance quantité de queſtions épineuſes, dont la ſolution dépend moins de la ſagacité de l'eſprit que du ſecours de l'art. C'eſt donc rendre un ſervice important à la République des Lettres, que d'établir des regles générales & ſures pour vérifier les dates des monumens hiſtoriques, fixer les époques des événemens, & concilier entre eux, lorſqu'ils peuvent l'être, les Auteurs qui ne ſont pas d'accord les uns avec les autres, & quelquefois même ſemblent ne l'être pas avec eux-mêmes. Tel eſt le but qu'on s'eſt propoſé dans l'ouvrage dont nous préſentons au Public une nouvelle édition.

Autoriſés & excités par les Auteurs de la premiere, que divers obſtacles ont empêché de prendre part à celle-ci, nous avons refondu leur travail, nous y avons fait des augmentations conſidérables, & en un mot nous en avons uſé comme d'un bien dont on nous avoit abandonné la propriété. La marche, dans les deux éditions, eſt la même à pluſieurs égards.

Nous traitons d'abord des principes de la Chronologie dans une diſſertation ſur les dates des anciens monumens Hiſtoriques. Après avoir parlé des Olympiades, qui ſont la plus ancienne des époques dans l'Hiſtoire profane, nous y examinons les différentes manieres dont on a commencé les années de notre Ere Chrétienne; nous apprenons à les diſcerner dans les Chartes, les Chroniques & les Annales; nous diſcutons enſuite les autres Eres, qui ont eu le plus de cours parmi les divers peuples depuis J. C., & nous faiſons connoître avec préciſion leurs rapports avec celle dont nous nous ſervons. Mais l'objet qui nous occupe le plus, c'eſt la fixation de la Pâque. Nous expliquons les différentes méthodes, qui ont été employées pour déterminer chaque année le jour de cette grande ſolemnité, d'où dépend la connoiſſance de toutes les fêtes mobiles. Parmi ces méthodes, les unes appartiennent à l'ancien Calendrier, les autres au nouveau. Nous faiſons ſentir les avantages de celui-ci ſur le premier, & nous marquons les diverſes époques de ſa réception, autant que nous avons pu les connoître, dans les divers Etats de la Chrétienté. L'ignorance de ces choſes, en tout ou en partie, eſt la véritable ſource & l'origine des difficultés qu'on rencontre par rapport aux dates dans les anciens monumens de l'Hiſtoire. Mais ces difficultés, nous oſons l'aſſurer, s'évanouiront à la lumiere de notre diſſertation.

La Table Chronologique qui la ſuit, en eſt comme le réſultat, ou, ſi l'on veut, c'eſt le texte dont la diſſertation eſt le commentaire. On y voit rangées parallelement & marcher ſur une même ligne toutes les Eres qui ont été en uſage depuis J. C., les cycles, dans le même ordre, naître, parcourir chacun l'eſpace de leurs révolutions, finir & ſe renouveller; les Pâques enchaînées par ces cycles ſe ſuccéder annuellement aux jours qu'ils leur aſſignent: ſur quoi nous devons avertir ici que pour faire quadrer parfaitement entre elles & avec les années de J. C. toutes les Eres employées dans cette Table, il faut avoir ſous les yeux une autre Table qui tient à la page XVIIIe de notre Diſſertation, & que nous avons pour cette raiſon fait ſortir hors du Volume.

(1) *Ignorantia Conſulatûs, quo natus eſt Dominus & quo paſſus eſt, nonnullos coegit errare, ut putarent quadraginta ſex annorum ætate paſſum eſſe Dominum.* Aug. de Doctr. Chr. c. 28, n. 42.

On convient aujourd'hui de cette erreur; mais on n'en eſt pas plus d'accord ſur l'année de la mort du Sauveur. Les uns rapportent cet événement à l'an 29 de l'Ere vulgaire, d'autres à l'an 31, & pluſieurs à l'an 33. Ce dernier ſentiment eſt celui que nous adoptons; & ce qui nous détermine ſur-tout a le préférer, c'eſt qu'il s'accorde avec l'époque de la grande éclipſe qui arriva, contre l'ordre de la nature, à la mort de J. C. En effet Phlegon, affranchi de l'Empereur Hadrien, réputé pour le plus exact calculateur des Olympiades, diſoit dans ſon 13e livre, au rapport d'Euſebe & de Jean Philopon: *Quarto autem anno cc 11. Olympiadis magna & excellens inter omnes quæ ante eam acciderant, defectio ſolis facta eſt; dies hora ſexta ita in tenebroſam noctem verſus, ut ſtellæ in cœlo viſæ ſint, terræque motus in Bithynia Nicænæ urbis multas ædes ſubverterit.* Or, la 4e année de la 202e Olympiade concourt avec les ſix premiers mois de la 33e année de notre Ere commune, & la 19e de Tibere. Ainſi Jeſus-Chriſt, après avoir vécu 36 ou 37 ans, 3 mois & 9 jours, a ſouffert le Vendredi, 3 Avril de cette année, 16e jour de la Lune paſchale, ſuivant nous, mais 15e, ſuivant les Juifs qui ne comptoient la Néoménie ou nouvelle Lune que du jour de ſon apparition.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Dans le *Prospectus* que nous publiames de cette nouvelle édition, en 1765, nous promimes de donner une nouvelle Chronologie des éclipses, plus ample & plus correcte que celle qui avoit paru dans la premiere édition. Nous pouvons nous flatter avec assurance d'avoir rempli cet engagement. Pour en convaincre d'avance nos Lecteurs, il suffit de dire que M. Pingré, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, a bien voulu se charger de cette partie de notre ouvrage, & que l'Académie des Sciences, dont il est un des plus illustres membres, l'a munie de son approbation.

Aux éclipses succede un Calendrier Lunaire, dont les avantages sont expliqués dans l'Avertissement qui est à la tête.

Nous ne nous étions point proposé d'abord de changer le Calendrier solaire perpétuel de la premiere édition. Mais la grande difficulté que nous avons trouvée de l'adapter à toutes les sortes d'années qui sont en usage chez les divers peuples, surtout en Orient, nous a fait prendre le parti de lui en substituer un autre cinq fois plus court & beaucoup plus conforme à notre dessein. Sept Calendriers particuliers, relatifs chacun à l'une des sept Lettres Dominicales, composent celui-ci, au lieu des 35 Calendriers que renfermoit celui qu'il remplace, suivant les 35 jours où la fête de Pâques peut arriver. Nous ne craignons pas que nos Lecteurs regrettent le premier, quelque bon qu'il soit, après avoir fait l'essai du second.

Le Glossaire des Dates, qui vient ensuite, comprend non-seulement les noms Latins & Gaulois, mais aussi les noms Grecs que l'Antiquité a donnés à certains jours du mois & de la semaine. Nous avons considérablement augmenté cette partie; nous l'avons mise dans un nouvel ordre & sous un autre titre; & nous avons expliqué plusieurs noms, dont on chercheroit en vain la signification dans les autres Glossaires anciens & nouveaux.

Le Catalogue des Saints est encore un article qui appartient à l'Art de vérifier les Dates. On sait que les Anciens ne marquoient souvent dans leurs actes & dans leurs Histoires la date du jour, que par le nom du Saint dont la fête étoit attachée à ce jour. Il est donc important de savoir le mois & le quantieme du mois auquel tombe la fête de chaque Saint. C'est ce que nous avons recherché avec soin; mais nous avouons qu'il nous a encore échappé plusieurs Saints dont on fait la fête en certains lieux, & qui par-là peuvent tenir lieu de Dates en certaines Chartes. Notre intention n'a cependant pas été de faire mention de tous ceux qui se trouvent dans les Martyrologes, parce que les Saints qui ne sont pas honorés d'un culte public, ne font rien à notre dessein.

Les Consuls ont encore plus de droit, s'il est permis de le dire, que les Saints, d'entrer dans cet Ouvrage. L'Empire Romain n'a point employé dans ses actes publics d'autre Date que le Consulat. Il en est de même de presque tous les Historiens Latins jusqu'au VIIIe siecle & de la plupart des Historiens Grecs. Nous ne pouvions donc nous dispenser de donner une Chronologie exacte des Consuls, depuis J. C. jusqu'au tems où ils ont cessé. C'est ce que nous avons tâché de faire avec tout le soin possible. Mais au lieu de placer cet article à la suite du Catalogue des Saints, nous avons cru devoir le mettre immédiatement avant les Empereurs, parce qu'ils ont toujours disposé du Consulat en maîtres, & qu'ils l'ont souvent réuni à leurs autres titres.

C'est ainsi que nous avons rempli notre principal objet, qui étoit de procurer des moyens pour éclaircir la Chronologie depuis J. C., découvrir & fixer les véritables époques des Chartes & des faits historiques. Mais nous n'en sommes pas demeurés là. Quand on a établi des regles, il faut en faire l'application, joindre la pratique à la théorie, & montrer par l'usage la solidité des principes qu'on a posés. Ces motifs nous ont déterminés à donner une Chronologie des principaux événemens depuis le commencement de notre Ere vulgaire jusqu'à nous. Nous n'avons pas entrepris de le faire par un discours suivi, tel que celui du grand Bossuet sur l'Histoire universelle. Il ne falloit pas moins qu'un génie aussi vaste que celui de ce grand Prélat, pour ranger de front une multitude presque infinie de faits, donner à chacun la place qui lui convient, & en former ce riche tableau qui charme les yeux de tous les connoisseurs. L'Histoire, traitée de cette maniere, selon la remarque du même Auteur,

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ressemble à une carte générale qui apprend à placer les parties du monde dans leur tout, & dans laquelle on peut voir les rapports qu'a chaque Histoire particuliere avec les autres. Le plan que nous nous sommes tracé, ne nous a pas permis de suivre cette route. Mais nous en avons pris une autre qui la cotoie, pour ainsi dire, en quelque sorte, & dont les avantages ne nous paroissent nullement équivoques. En partageant, comme nous avons fait, les événemens en différentes classes, nous avons tâché de rapprocher, autant qu'il a été possible, celles de ces classes qui avoient du rapport entre elles, de les présenter, quoique distinguées, sous le même point de vue, & d'en former un ensemble qui fît un tableau dans son genre, & réunît des parties correspondantes qui perdroient trop à n'être vues que séparément.

Suivant cette méthode, nous avons placé les quatre Patriarches d'Orient sur autant de colonnes au-dessous des Papes, en observant de faire correspondre à chaque page tous ces articles entre eux, pour l'ordre des tems & des événemens. On voit par-là d'un coup d'œil tout ce qui s'est passé de plus mémorable, par rapport à la Religion, d'un bout du monde à l'autre. Les vertus & les vices des Evêques qui ont occupé les cinq premiers Sieges de l'Eglise, leurs liaisons réciproques & leurs divisions deviennent plus sensibles par ce rapprochement, & font plus d'impression sur l'esprit du Lecteur. Mais ce qui doit le frapper davantage, c'est la succession non interrompue des Evêques de Rome depuis S. Pierre jusqu'à nos jours; la prééminence dont ils ont constamment joui dans l'Eglise universelle; l'autorité qu'ils y ont exercée dans tous les tems, pour la réformation des mœurs, le maintien de la foi, l'extirpation des hérésies, l'extinction des schismes; leur fermeté à réprimer l'ambition des Evêques de C. P., qui vouloient s'égaler à eux; les démarches si souvent réitérées, mais malheureusement si infructueuses, qu'ils ont faites pour ramener l'Eglise d'Orient à l'unité, depuis le déplorable schisme qui l'en a séparée; leurs démêlés avec les Empereurs d'Allemagne & les autres Souverains de l'Europe; les suites funestes de ces combats des deux Puissances; la paix enfin rétablie entre le Sacerdoce & l'Empire, par la distinction de leurs droits respectifs. Tout cela, joint à la Chronologie Historique des Conciles, qui précede immédiatement cet article, forme un abrégé complet de l'Histoire Ecclésiastique.

Delà nous passons à l'Histoire civile. Les Empereurs Romains ouvrent la scene, & à mesure qu'ils s'avancent, on voit paroître, chacun dans son rang, les Tyrans qui leur ont disputé l'Empire, & les Rois barbares qui l'ont démembré. Le spectacle des progrès de cette vaste Monarchie, de sa décadence & de sa ruine entiere est remplacé par celui d'un autre colosse de puissance, qui doit causer encore plus d'étonnement. Nous voulons parler de la Monarchie des Califes, enfantée par le fanatisme, & dont les accroissemens rapides jusqu'au prodige n'ont pas été moins funestes au Christianisme qu'à la liberté des peuples. Le Califat réunissoit les droits du glaive & de l'autel. Rois & Pontifes à la fois, les successeurs de Mahomet décidoient avec la même autorité les matieres de la Religion qu'ils régloient les affaires de l'Etat. Tant que ce double pouvoir fut en des mains habiles & vigoureuses, l'Empire des Arabes se soutint avec gloire. Mais dès qu'on vit sur le trône du *Prophete* des hommes indolens & voluptueux, leur despotisme, fondé sur la superstition des peuples, diminua en raison du mépris qu'ils attiroient sur leur personne. Des sujets ambitieux & vaillans s'éleverent contre ces maîtres indignes de regner, leur arracherent, chacun suivant sa convenance, les différentes portions de leurs Etats, & les réduisirent enfin au vain titre de chefs de la Religion. Les principales Dynasties que ces usurpateurs fonderent, se trouvent placées sur autant de colonnes, au bas des Califes auxquels elles se rapportent dans l'ordre des tems. A côté de ceux-ci nous mettons une autre classe de rebelles, qui non contens de leur avoir enlevé l'Afrique & l'Egypte, oserent encore leur disputer leur autorité spirituelle, & comme eux, se décorerent du titre de Califes. Les Tartares Genghizkhanides qui acheverent de détruire la Monarchie des Arabes, établirent un nouvel Empire en Asie, conquirent la Chine, & porterent la désolation jusque dans l'Europe, se montrent à leur tour, & remplissent d'effroi le Lecteur par le récit abrégé de leurs exploits. Dans le même tems un autre essaim de Barbares jettoit les fondemens d'une nouvelle Monarchie, plus durable & non moins terrible, au sein de l'Asie mineure. Ce sont les Ottomans, dont les successeurs

assis

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

assis sur le trône de CP. étendent leur domination sur les trois parties de notre Hémisphere. Près d'eux, mais dans un rang inférieur, sont placés leurs rivaux les Schahs de Perse, Sectateurs, comme eux, de la Loi de Mahomet, & néanmoins leurs ennemis irréconciliables en matiere de Religion. Les Grands-Maîtres des Chevaliers dits aujourd'hui de Malte & des Templiers, ces deux Ordres célebres, destinés par état à combattre les Infideles, marchent de front sur deux colonnes dans l'article suivant, où l'on marque les époques de leur Magistere & les principales actions qui les ont signalés.

De l'Orient qui nous a occupés jusqu'ici, nous passons dans l'Occident, dont nous parcourons successivement toutes les Monarchies & les Principautés subalternes qui en relevent. La France est l'objet sur lequel nous nous arrêtons avec le plus de complaisance. Outre l'intérêt que nous y prenons comme à notre patrie, il n'est aucun Royaume de l'Europe qui mérite plus l'attention & la curiosité du Lecteur. Aussi ancien que la chute de l'Empire Romain en Occident, & formé de ses débris, il subsiste avec gloire jusqu'à nos jours, & semblable aux grands fleuves qui l'arrosent, il s'aggrandit à mesure qu'il s'éloigne de sa source. La France est la seule Monarchie dont le sceptre ne soit jamais tombé en des mains étrangeres. On l'a vu passer, à la vérité, de la Maison de Clovis dans celle de Pepin, & de celle-ci dans les mains de Hugues Capet; mais jamais il n'est sorti de la Nation. En vain les Anglois ont fait les derniers efforts pour le ravir. Ils ont été maîtres, il faut l'avouer, de la capitale pendant 18 ans, moins toutefois par leur valeur, que par l'effet des funestes divisions qui armoient le François contre le François; ils ont même fait déclarer héritier du trône de France un de leurs Rois, par des actes surpris à la foiblesse d'un Monarque en démence; mais lorsque la Nation, revenue de son délire, s'est réunie contre ces ennemis, ils ont été honteusement chassés, & relegués dans leur Isle sans retour. D'ailleurs l'étendue & la fertilité de la France, la bonté de son climat, les richesses que la nature & l'art lui prodiguent, le nombre prodigieux de grands hommes dans tous les genres qui l'ont illustrée, lui assurent une prééminence que nulle autre Nation n'est en droit de lui disputer. Il étoit donc naturel de nous étendre sur une Monarchie si privilégiée. Mais ce ne seroit pas la faire assez connoître que de se borner à traiter des Souverains qui l'ont gouvernée. Il faut entrer dans le détail des parties principales qui la composoient autrefois, & passer en revue ces grands fiefs dont les propriétaires, tantôt rebelles, tantôt soumis faisoient alternativement la loi au Monarque & la recevoient de lui. C'est pour cette raison qu'à la suite de nos Rois, nous donnons la Chronologie historique des grands Vassaux de la Couronne, & même de quelques arriere-Vassaux. Pour le faire avec méthode, nous partageons la France en Septentrionale & Méridionale. Nous parcourons d'abord les grands fiefs qui occupoient la premiere partie, en rassemblant dans un même article, mais sur différentes colonnes, ceux qui avoient un rapport plus intime entre eux. Nous en faisons de même pour la France Méridionale, & par-là nous achevons le tableau raccourci de l'Histoire générale & particuliere de la France.

Par le moyen de toutes ces Chronologies historiques renfermées dans notre volume, on aura l'agrément d'apprendre ce qu'il y a de plus intéressant dans l'Histoire de chaque Nation, & de voir réunis en un seul volume une infinité de faits répandus & épars dans une multitude de livres qu'il n'est pas toujours facile de se procurer. Les personnes moins instruites trouveront rangés dans un ordre facile & méthodique, la plupart des faits qui entrent dans la composition de l'Histoire universelle. Celles qui sont plus versées dans cette étude, ne seront pas fâchées de trouver sous la main des époques & des indications échappées à la fidélité de leur mémoire.

Mais cette variété d'événemens offre de plus aux yeux du Lecteur Chrétien & religieux, un spectacle également utile & intéressant. Dans ces mouvemens des Nations, qui agitent & semblent ébranler l'Univers; dans la chute & le renversement des Empires, il remonte à celui dont la volonté suprême est la cause universelle de tout ce qui arrive dans le monde, à l'exception du déréglement & de la malice du péché. En voyant la Monarchie des Romains renversée par les Hérules, les Turcilinges & autres peuples sous la conduite d'Odoacre, & les Maîtres du monde soumis à des Barbares; ensuite ces Barbares vaincus par d'autres peuples, les Hérules

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

par les Goths, ceux-ci par les Lombards, les Lombards par les François; il envisage la main toute-puissante de Dieu, qui se sert d'un peuple pour punir un autre peuple, & qui, souverainement maître des Royaumes, les donne à qui il lui plaît, & les fait passer d'une Nation à une autre à cause des péchés des hommes, selon cet oracle du S. Esprit: *Un Royaume* (1) *est transféré d'un peuple à un autre à cause des injustices, des violences, des outrages & des différentes tromperies.* C'est sous ce point de vue que la foi, supérieure à l'impression des sens, fait envisager à un Chrétien toutes ces révolutions, toutes ces invasions des peuples armés les uns contre les autres, & ces guerres cruelles, qui font répandre le sang de tant de victimes immolées à la Justice divine. Il ne considere par-tout que les jugemens de Dieu, toujours justes, toujours adorables, & les hommes, que comme des instrumens dont il se sert pour exécuter ses desseins.

Afin de rendre cet Ouvrage vraiment utile & conforme au but que nous nous sommes proposé, nous ne nous contentons pas de marquer les années; nous ajoutons encore, autant qu'il est possible, les mois & les jours, soit des événemens, soit du commencement & de la fin des regnes. Car ce n'est point assez, pour fixer le tems d'une Charte, datée d'une année d'un Roi, de savoir que ce Roi a commencé de regner telle année; il faut savoir en quel tems de l'année il a commencé son regne, si c'est au mois de Janvier, de Mars ou en tel autre mois. Cette précaution n'est point encore suffisante pour donner à la Chronologie le dernier dégré de précision; il faut savoir distinguer les divers commencemens du regne d'un même Souverain; sans quoi l'on est exposé à tomber dans de grands embarras & de grandes méprises. Il est aisé de rendre ceci sensible par un exemple. Nous avons des Chartes de Charles le Chauve, datées des années 837, 838, 839. A la seule inspection, ces dates paroîtront suspectes à un homme qui n'a pas assez approfondi l'Histoire de ce Prince. Dans les Tables Chronologiques ordinaires, le commencement de son regne est fixé au 20 Juin 840, lorsqu'il succéda à Louis le Débonnaire son pere. C'en est assez pour se livrer à des conjectures hasardées, pour soupçonner de faux les Chartes de ce Prince, antérieures à l'an 840, & pour déclamer contre le faussaire qui les a fabriquées. Il est facile cependant de concilier ces contrariétés apparentes, quand on sait qu'en 837 Charles le Chauve fut déclaré Roi de Neustrie par son pere, qu'en 838 il le fut d'Aquitaine, après la mort de Pepin I, & qu'en 839 il reçut le serment de fidélité des Seigneurs Aquitains. Cet éclaircissement constate la justesse des Dates en question, dissipe les nuages répandus sur l'authenticité des Chartes, & fait disparoître le prétendu faussaire. Combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas citer ici pour justifier la remarque que nous faisons? Aux années de leur regne, les Souverains joignoient dans leurs Diplômes d'autres notes Chronologiques, telles que l'année civile, l'indiction, qu'ils ne commençoient pas toujours de même que nous; ce qui est encore pour les esprits inattentifs une source d'illusion. Voilà pourquoi sur chaque Pape, sur chaque Empereur d'Allemagne, sur chaque Roi de France & quelquefois sur d'autres Princes, avant ces derniers tems, nous avons eu soin de marquer & d'expliquer la maniere de dater qui leur étoit propre.

Pour mettre à présent le Lecteur à portée de juger si les fondemens sur lesquels nous avons appuyé les faits & les époques renfermés dans cet Ouvrage, sont solides, il est nécessaire de lui faire connoître les sources où nous avons puisé pour dresser nos Chronologies historiques. Cette précaution auroit été inutile, si la forme du Volume nous avoit permis de citer nos garants à la marge. Nous pouvons d'abord assurer que nous avons pris soin de n'avancer aucun fait, ni fixer aucune Date, que nous ne fussions en état de justifier par l'autorité de quelque bon Auteur. Ainsi ceux qui voudront se donner la peine de les critiquer, ne doivent point se contenter de citer quelque Historien où l'on trouveroit les événemens placés dans des années différentes de celles où nous les plaçons; il faut encore qu'ils prouvent, par de solides raisons, que les autorités qu'ils nous opposent, sont préférables à celles que nous avons pu suivre. Dans le choix des Auteurs que nous avons préférés, nous ne nous sommes laissé entraîner, ni par la prévention, ni par la grande réputation que quelques-uns se sont si justement acquise. Nous avons cherché la vérité par-tout;

(1) *Regnum à gente in gentem transfertur propter injustitias, & injurias, & contumelias, & diversos dolos.* Eccl. x. 8.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

& par-tout où nous l'avons trouvée, ou, si l'on veut, par-tout où nous avons cru la trouver, nous l'avons suivie. Nous n'avons regardé aucun Auteur comme infaillible : c'est une prérogative qui n'est accordée qu'aux Ecrivains sacrés; pour tous les autres, nous avons appris de S. Augustin à ne les suivre & à n'employer leur témoignage, qu'autant que nous sommes assurés qu'ils ne se trompent pas : *Non enim sic leguntur, tanquam ita ex eis testimonium proferatur, ut contra sentire non liceat, sicubi fortè aliter sapuerunt, quàm veritas postulat.* L'expérience nous auroit bien détrompés, si nous eussions pensé autrement. M. Fleuri, cet Historien si sage & si judicieux, est peu exact dans les Dates. Le critique célebre qui a relevé tant de fautes dans Baronius, en fait lui-même de considérables : on en trouve dans le *Rationarium* du P. Pétau, quelque excellent que soit cet Ouvrage : enfin M. de Tillemont & le P. Mabillon, ces deux savans hommes, l'honneur & la gloire de leur siecle, & M. Muratori qui n'a gueres moins illustré le nôtre, n'en sont pas entiérement exempts. Ce dernier nous prémunit lui-même contre l'illusion que peuvent faire les grands noms, entre lesquels le sien doit être placé, en déclarant qu'il *n'y a point d'Ecrivain*, (1) *quelque habile qu'il soit, qui ne soit sujet à se méprendre & même à se tromper lourdement.* La vérité seule doit donc être la regle de ceux qui veulent écrire avec fidélité l'Histoire, & telle a été la nôtre. S'il est quelques Auteurs que nous ayons suivis par préférence aux autres, c'est que leur autorité est si respectée dans le monde Littéraire, qu'il ne semble pas permis de s'en écarter, du moins dans des points obscurs. On marche avec confiance à la suite d'un guide éclairé qu'on sait ne s'égarer presque jamais.

Dans la Chronologie des Conciles, nous ne nous en sommes point tenus à la collection générale du P. Labbe, ni à celle du P. Hardouin. Nous avons de plus consulté l'édition de Venise avec le supplément du P. Mansi, & les éditions des Conciles Nationaux d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, &c. Nous avons fixé les Dates précises de ces Assemblées, autant qu'il nous a été possible, & souvent nous avons été obligés de changer celles qu'on leur avoit assignées avant nous.

Nous avons suivi pour l'ordinaire dans la Chronologie des Papes des trois premiers siecles, Eusebe de Césarée, dont l'autorité en ce point est d'un très-grand poids, & doit l'emporter sur les conjectures de quelques modernes. Pour la suite des Papes jusqu'au dernier Pontificat, nous l'avons tirée des Auteurs qui ont traité cette matiere avec le plus de critique, & spécialement de M. de Tillemont, du P. Pagi, de M. Bianchini, de M. Muratori, du P. Mansi & de M. de S. Marc.

Quant aux listes des Empereurs, des Rois & des autres Souverains, nous ne finirions pas, si nous voulions marquer en détail toutes les sources où nous avons puisé pour les dresser. Il suffit de dire que nous n'avons rien laissé à l'écart de ce qui peut servir à faire connoître les véritables époques des regnes & des événemens; Histoires générales & particulieres de chaque Monarchie, vies séparées des Princes, Chartes, Chroniques & autres documens relatifs à notre objet, autant qu'ils sont parvenus à notre connoissance & que nous avons pu les trouver, nous ont passé par les mains & ont été soigneusement examinés.

Non contens de fouiller dans les Archives publiques de la Littérature, nous avons encore eu recours à des ressources plus particulieres, en consultant des personnes habiles qui ont bien voulu nous faire part de leurs lumieres, soit de vive voix, soit par des remarques qu'ils ont faites sur plusieurs de nos Chronologies que nous les avons priées d'examiner, soit par des Mémoires qu'ils nous ont remis. A la tête de ces personnes obligeantes, nous devons placer M. de Lier d'Andilli, Sous-Doyen du Grand-Conseil. Ce Magistrat, non moins recommandable par la bonté de son caractere, que par l'étendue & la variété de ses connoissances, s'est prêté de la meilleure grace à tout ce que nous avons pris la liberté de lui demander. C'est des Mémoires qu'il a pris la peine de dresser pour nous, que nous avons tiré, après les avoir vérifiés, la plus grande partie de nos Chronologies Historiques des six Electeurs Laïques de l'Empire, & de celle des Grands-Maîtres Teutoniques, qu'on voit à la fin de cet Ouvrage. Sa complaisance l'a porté encore à revoir quelques-uns de nos articles des Souverains du Nord. Nous l'avons de plus consulté sur plusieurs difficul-

(1) Non v'ha scrittore per grande che sia, il quale non sia suggetto a prendere de i granchi, ed anche a grossolamente ingannarsi. (Ann. d'It. T. 6, p. 54.)

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

tés qui nous arrêtoient, & il nous a toujours satisfaits avec autant de politesse que de sagacité. M. le Jeune, Chanoine Prémontré de l'Abbaye d'Estival, & D. Jean Colomb, Religieux de l'Abbaye de S. Vincent du Mans, nous ont aidés, par les Mémoires qu'ils nous ont fait parvenir, à débrouiller la Chronologie & la succession des Grands-Maîtres du Temple. Nous avons reçu de D. Colomb bien d'autres services dont nous ne devons jamais perdre le souvenir. Tant que le Seigneur lui a laissé l'usage de la vue, dont il est privé depuis trois ans, il n'a cessé de faire des recherches pour nous, & ce que nous avons dit de mieux sur les Comtes d'Anjou, du Maine, de Poitiers, de la Marche, de Périgord & d'Angoulême, est le fruit de ses découvertes. Il faut néanmoins excepter l'article d'Otton de Brunswick, Comte de Poitiers, dont le fond nous a été fourni par M. Bonamy, de l'Académie des Belles-Lettres, Bibliothécaire & Historiographe de cette Capitale. Nous avons aussi l'obligation d'un Mémoire sur les Comtes de Bourgogne, qui nous a été utile, à Dom Anselme Berthold, Bibliothécaire de l'Abbaye de S. Vincent de Besançon & Membre de l'Académie de cette ville. Enfin la reconnoissance ne nous permet pas de taire le nom de M. de Beaulieu, qui a pris la peine de dresser notre Table Chronologique & notre Calendrier solaire perpétuel, suivant le plan que nous en avions concerté avec lui. A l'égard de notre Calendrier Lunaire, c'est à M. le Chevalier Nau que nous en sommes redevables, ainsi que de quelques observations sur notre Table Chronologique.

Malgré tant de secours & de recherches, malgré toutes les précautions que nous avons prises, & l'attention que nous avons eue, soit dans la composition de l'Ouvrage, soit dans la correction des épreuves, pour éviter les méprises, il est difficile que dans un si grand nombre de faits & de Dates il ne nous soit échappé des fautes. Nous en avons déja remarqué plusieurs, même dans le cours de l'impression, & après les avoir corrigées dans le corps du livre, lorsque l'occasion s'en est présentée, nous les avons rassemblées à la suite de cette Préface, avec d'autres qu'une revision générale nous a fait encore découvrir, & les additions que certains endroits obscurs nous ont paru exiger. Ainsi placées, elles s'offriront d'abord aux yeux du Lecteur, afin qu'il puisse les corriger lui-même sur son exemplaire, avant que d'entreprendre la lecture de l'Ouvrage. C'est par-là en effet qu'on doit commencer, pour lire avec profit un livre élémentaire tel que celui-ci, dans lequel il seroit à souhaiter qu'il ne se rencontrât, s'il étoit possible, ni erreur, ni obscurité. Nous ne doutons point que les Savans n'y apperçoivent d'autres méprises que celles dont nous leur présentons la liste. Il est de leur générosité, comme nous les en prions, de nous les faire connoître. Quoique les hommes, suivant la remarque de S. Augustin, (1) soient plus disposés à chercher des réponses à ce qu'on objecte contre leur erreur, qu'à faire attention combien il leur est avantageux d'en être délivrés, nous espérons néanmoins que les personnes éclairées trouveront en nous plus de docilité à profiter de leurs lumieres, que d'opiniâtreté à défendre les fautes qu'ils auront la bonté de nous découvrir.

Après avoir donné une idée de l'Ouvrage que nous présentons au Public, il est juste de lui faire connoître celui qui en est le premier Auteur, quoiqu'il soit déja connu des Savans, par le rang que ses travaux littéraires lui ont mérité dans la République des Lettres.

D. Maur-François d'Antine, Religieux Prêtre de la Congrégation de S. Maur, naquit le 1 Avril 1688 à Gonrieux, dans le Diocese de Liege. L'innocence de ses mœurs, sa Religion, sa politesse, & sa douceur dans le commerce de la vie, nous font juger qu'il reçut de ses parens une excellente éducation. Nous en ignorons le détail; nous savons seulement qu'il fut envoyé à Douay, pour y faire son cours de Philosophie, qu'il commença par ce qu'on appelle dans le Pays la *Dialectique*. Cette route ne sembloit pas le conduire au genre d'étude qu'il embrassa dans la suite. Nous l'avons entendu plusieurs fois relever, par plaisanterie, les avantages de la Dialectique, & se féliciter néanmoins d'être venu assez tôt en France, pour y puiser dans des sources plus pures le gout des bonnes études & de la vraie littérature.

Dégouté du monde à l'âge de 23 ans, il y renonça, pour se consacrer à Dieu, sous

(1) *Procliviores sumus quærere potius, quid contra ea respondeamus, quæ nostro objiciuntur errori, quàm intendere quàm salubria sint ut careamus errore.* De nat. & grat. c. 25, n. 28.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

la Regle de ſaint Benoît, dans la Congrégation de ſaint Maur, & fit ſes Vœux ſolemnels le 14 d'Août 1712, dans l'Abbaye de ſaint Lucien de Beauvais. La piété & la régularité qu'il avoit fait paroître durant ſon Noviciat, ne ſe démentirent point après ſa profeſſion. Les progrès qu'il fit dans ſes études, furent tels que les Supérieurs le chargerent, auſſi-tôt qu'il eut fini ſon cours, d'enſeigner la Philoſophie dans l'Abbaye de ſaint Nicaiſe de Reims. Il s'acquitta de cet emploi d'une maniere qui le fit également reſpecter & chérir de ſes éleves. Mais ils n'eurent pas long-tems l'avantage de profiter de ſes leçons. Dès l'année ſuivante il fut obligé de quitter Reims, pour un ſujet qui ſera toujours honneur à ſa mémoire, & ſe rendit à Paris, par ordre des Supérieurs, qui connoiſſant ſes talens, avoient deſſein de l'occuper à quelque Ouvrage important. Celui des Décrétales, interrompu par la mort de D. Couſtant & de D. Mopinot, lui fut propoſé, il l'accepta; mais quelques difficultés étant ſurvenues, il quitta celui-ci pour s'appliquer à un autre.

Depuis long-tems on avoit entrepris dans la Congrégation de ſaint Maur, une nouvelle édition du Dictionnaire de M. du Cange, avec beaucoup d'augmentations. Pluſieurs Religieux y avoient travaillé ſucceſſivement. Après la mort de D. Guenié, qui en avoit ſeulement conçu le deſſein, D. Nicolas Touſtain fut chargé en chef de ſon exécution. Celui-ci portant ſes vues bien plus loin qu'on n'avoit fait juſqu'alors, forma le plan, ſur lequel ſes ſucceſſeurs dirigerent leurs travaux : il avança conſidérablement l'ouvrage des premiers Volumes, & laiſſa d'excellens Manuſcrits pour les ſuivans. D. Pelletier lui fut aſſocié pendant une ou deux années : la connoiſſance des Langues, ſur-tout de l'ancien Celtique, dont il croyoit avoir découvert les racines dans les dialectes du Bas-Breton, le rendoit très-propre à concourir à une entrepriſe qui demandoit une érudition ſi diverſifiée. Mais l'amour de la Patrie lui ayant fait quitter Paris, pour retourner dans la Baſſe-Bretagne, & quelque tems après D. Touſtain ayant été déchargé de l'édition du Gloſſaire, la gloire de le faire paroître ſembla réſervée à D. Maur d'Antine. Il s'y livra avec tant d'application & de ſuccès, que dès l'année 1733 les quatre premiers Volumes parurent. Ils furent reçus avec un applaudiſſement général du Public, qui fit le même accueil l'année ſuivante au cinquieme. Cette même année D. Maur fut obligé de quitter Paris & de ſe retirer à Pontoiſe.

Il reſtoit encore un VIe Volume du Dictionnaire de du Cange à donner; mais il y avoit mis la derniere main, & il le laiſſa prêt à être mis ſous la Preſſe, entre les mains d'un Religieux, alors ſon compagnon & ſon aſſocié à cet ouvrage, qui continua l'impreſſion pendant ſon abſence.

Dom Maur, dans ſa retraite de Pontoiſe, maître de tout ſon tems, s'appliqua à un autre genre d'étude plus conforme à ſon inclination, & il ſe donna tout entier à la méditation des Livres ſaints, ſur-tout de cette partie de l'Ecriture, que l'Egliſe a conſacrée dans ſes Offices pour chanter les louanges du Seigneur. L'étude qu'il fit de ces ſaints Cantiques, lui fit naître le deſſein d'en faire une traduction ſur la langue originale, & il l'exécuta. Ayant été rappellé de Pontoiſe à Paris l'an 1737, pour travailler avec D. Bouquet au grand ouvrage de la collection des Hiſtoriens de France, il fit imprimer en 1738 ſa traduction des Pſeaumes ſur l'Hébreu, avec des notes tirées de l'Ecriture & des Peres, pour en faciliter l'intelligence. La rapidité avec laquelle cette traduction fut enlevée auſſi-tôt qu'elle parut, l'obligea d'en donner une ſeconde édition l'an 1739. Le ſuccès de cette ſeconde édition ayant été pareil à celui de la premiere, il en donna une troiſieme l'an 1740. Enfin ces trois éditions ne ſuffiſant point pour ſatisfaire l'avidité du Public, il méditoit encore d'en donner une quatrieme, ſous une nouvelle forme, lorſque la mort l'enleva.

Le gout que D. Maur avoit pris à ce genre d'étude, ne lui permit preſque plus de s'appliquer à autre choſe, & priva D. Bouquet du ſecours qu'il en attendoit. Ce n'eſt point cependant que D. Maur regardât cette occupation comme contraire à l'eſprit de ſon état; il n'ignoroit point, que de tout tems l'étude de l'Hiſtoire avoit été cultivée dans l'Ordre de ſaint Benoît : les Bede, les Matthieu Paris, les Lambert de Schafnabourg, les Hugue de Flavigni, les Sigebert, les Orderic Vital, les Tritheme, & tant d'autres de différentes nations, en ſont la preuve. *Quelle eſt en effet la nation*, comme le remarque le P. Mabillon, *qui n'ait de grandes obligations aux Moines pour ce qui regarde l'Hiſtoire?* Un célebre Anglois Proteſtant avoue de bonne foi, que, ſans

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

le ſecours des Moines, on ne connoîtroit rien dans l'Hiſtoire d'Angleterre. (1) C'étoit même la coutume dans ce Royaume, comme nous l'apprenons de Matthieu Paris, que dans chaque Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, on donnât commiſſion à un Religieux habile & exact, de remarquer tout ce qui ſe paſſoit de conſidérable dans le Royaume, & après la mort de chaque Roi, on apportoit tous ces différens Mémoires au Chapitre général, pour les réduire en corps d'Hiſtoire. D. Maur ne regarda jamais d'un autre œil l'étude de l'Hiſtoire; & s'il ne s'appliqua pas à la Collection des Hiſtoriens de France, comme il auroit pu, c'eſt que ſon gout l'entraînoit ailleurs. Il ne renonça pas même entiérement à ce travail, & il ſe chargea de l'article des Croiſades. Il a laiſſé ſur cet important morceau de l'Hiſtoire de France pluſieurs portefeuilles de Collections, qui néanmoins ſont encore plus le fruit du travail de ſes amis, que le ſien propre.

Les découvertes & les remarques que D. Maur fit ſur les Chartes, dans cette occupation, jointes aux connoiſſances qu'il avoit déja acquiſes par ſes études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode, pour applanir les difficultés qui ſe rencontrent dans la Chronologie & dans les dates des anciens monumens. Il forma ce projet vers l'an 1743, & dreſſa pour ſon uſage particulier une Table Chronologique, à laquelle il joignit enſuite un Calendrier perpétuel. Telle eſt l'origine de l'Ouvrage que nous donnons aujourd'hui au Public pour la 2ᵉ fois. L'Auteur ne ſe propoſoit point alors de lui donner une plus vaſte étendue. Mais dans la ſuite il réſolut d'y ajouter des Tables Chronologiques & Hiſtoriques des Conciles, des Papes, &c. & de puiſer dans les ſources mêmes, pour former une Chronologie depuis J. C. juſqu'à nous, la plus exacte qu'il ſeroit poſſible. Mais la mort l'empêcha d'exécuter cette entrepriſe. Dès l'an 1743, D. Maur avoit été frappé, le 28 Décembre, d'une attaque d'apoplexie, genre de maladie qui ne pardonne point, & n'en fut jamais bien guéri; il traîna toujours depuis une vie languiſſante, ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de travailler au pénible Ouvrage qu'il avoit entrepris de faire imprimer. Déja la Table Chronologique & le Calendrier perpétuel étoient achevés, lorſqu'une ſeconde attaque d'apoplexie nous l'enleva, le 3 de Novembre 1746, dans la 59ᵉ année de ſon âge. L'Ouvrage fut continué par Dom Urſin Durand & Dom Charles Clémencet, & achevé d'imprimer en 1749.

Ce que nous venons de dire des travaux littéraires de D. Maur, ſuffit pour ſe former une idée de ſes talens & de ſon eſprit : il l'avoit juſte, ſolide, judicieux. Un gout heureux pour le vrai le lui faiſoit démêler, peut-être autant que la pénétration de ſon eſprit. S'il n'avoit pas reçu de la nature les qualités brillantes de ces génies ſublimes, à qui rien n'échappe dans les ſciences, ſon application conſtante à l'étude y ſuppléa, & lui rendit même familiere la connoiſſance des Langues ſavantes & de l'antiquité.

Mais ce n'eſt point aſſez d'avoir fait connoître D. Maur par les talens de l'eſprit: ſi nous nous bornions à cela, nous ferions tort à ſa mémoire, & nous retrancherions de ſon éloge la partie la plus intéreſſante, en dérobant au Public la connoiſſance des qualités de ſon cœur. Tous ceux qui l'ont connu, conviennent qu'il avoit reçu du Pere des lumieres les dons les plus parfaits, & tout ce qui forme un homme de bien, un bon Chrétien, un Prêtre édifiant & un vrai Religieux.

Un eſprit doux, aimable, prévenant en toutes choſes ; une candeur & une droiture de cœur admirable, une ſimplicité vraiment Evangélique formoient le fonds de ſon caractere. Un air toujours gai & affable, qui ſembloit annoncer ſes qualités, ſelon cette parole du Sage: *Sapientia hominis lucet in vultu ejus*, Eccleſ. 8. 1. lui gagnoit le cœur de tous ceux qui le pratiquoient. Jamais il ne ſortoit de ſa bouche que des paroles obligeantes & édifiantes. Nombre de Paſſages de l'Ecriture & des Peres, qu'il s'étoit rendu familiers, lui ſervoient à propos, ſoit dans les converſations pour les rendre Chrétiennes, ſoit auprès des affligés pour les conſoler, ſoit auprès des malades, pour les exhorter à ſouffrir leurs maux avec patience & à faire à Dieu le ſacrifice de leur vie. Il avoit reçu de Dieu un don particulier pour remplir cette ſorte d'œuvre de charité, à laquelle il ſe prêtoit volontiers. Toujours diſpoſé à rendre ſer-

(1) *Abſque Monachis nos ſanè in hiſtoria patria ſemper eſſemus pueri.* Ainſi parle Marshan, *in propylæo Monaſt. Anglic. tom.* 1.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

vice, on ne lui proposoit aucune bonne œuvre dans laquelle il n'entrât volontiers. Sa charité lui faisoit tout entreprendre, & sa patience, qui ne se rebutoit de rien, le faisoit venir à bout de tout. Lorsqu'il s'agissoit d'être utile à l'innocent, au pauvre, au malheureux, à la veuve, à l'orphelin, les obstacles multipliés ne l'arrêtoient point, & il en triomphoit pour l'ordinaire par ses soins, ses peines & ses pressantes sollicitations, auxquelles il étoit difficile de résister.

Un zele ardent pour la vérité la lui faisoit préférer à toutes choses; & la regardant, avec saint Bernard, comme la patrie des exilés & la fin de leur exil: *O veritas exulum patria & exilii finis!* sans cesse il soupiroit après cette céleste vérité.

Un amour tendre pour l'Eglise; amour, qui, selon saint Augustin, est la marque qu'on a en soi l'Esprit de Jesus-Christ, le rendoit extrêmement sensible à tout ce qui la regardoit: il ne se réjouissoit que des biens, & ne s'affligeoit que des maux de cette sainte Epouse de Jesus-Christ. Dans ses études, il ne se proposoit que d'employer le tems utilement pour elle, pour lui-même & pour le prochain. De cette maniere, l'étude & la science ne furent point pour lui un écueil. Ayant appris de saint Paul, *que la science enfle & que la charité édifie* (1), & de saint Augustin (2), *que si la science est plus grande que la charité, elle n'édifie point, mais qu'elle enfle*, il s'appliqua toujours, avec le secours de la grace, à croître plus en charité qu'en science. Ainsi il évita les deux écueils opposés, celui de l'ignorance par l'étude, & celui de l'étude par la charité, qui fut toujours plus grande en lui que la science.

Plein de foi & de Religion, il n'envisageoit dans tous les événemens de la vie que la volonté de Dieu, qui les ordonne ou les permet, selon les desseins d'une Providence toujours adorable. Lorsque des ordres supérieurs l'obligerent de quitter Paris, pour se rendre à Pontoise, il les regarda comme une faveur du Ciel, qui le rendoit à lui-même, & qui le mettoit en état de méditer plus sérieusement les vérités éternelles. Pénétré de reconnoissance, il remercioit Dieu de lui avoir procuré les moyens de s'instruire plus à fond de la Religion, & de faire ses délices de la méditation des Pseaumes. Depuis cette heureuse époque, il ne cessa plus de les méditer & de s'en nourrir chaque jour jusqu'à sa mort. L'attaque d'apoplexie, dont il fut frappé en 1743, servit encore à faire croître en lui des dispositions si Chrétiennes. A mesure que l'homme extérieur se détruisoit, l'homme intérieur se fortifioit; la mort lui étoit toujours présente, & il voyoit avec plaisir sa fin arriver; il le disoit avec complaisance à ses amis: *Je m'en vais*, leur disoit-il. C'est un langage qu'il nous tenoit sans cesse. Envisageant ainsi toujours son dernier moment, il s'y préparoit, en veillant continuellement pour aller au-devant de l'Epoux: il offroit au Seigneur, chaque jour & chaque moment du jour, le sacrifice de sa vie, en l'unissant à celui de notre adorable Sauveur, par cette belle Priere, tirée du Prophete Daniel, que l'Eglise a consacrée dans la célébration de ses redoutables Mysteres, & à laquelle il avoit une dévotion particuliere (3). » Nous nous présentons à vous, Seigneur, avec un esprit humilié & un cœur » contrit; recevez-nous favorablement, & que notre sacrifice soit tel, qu'il puisse vous être agréable. « Telles étoient les dispositions de D. Maur, lorsque son dernier moment est arrivé: nous en avons été témoins, & elles nous donnent une juste confiance que le souverain Juge, qui les avoit lui-même formées dans son cœur, a couronné ses dons, en lui faisant miséricorde.

(1) *Scientia inflat, caritas verò ædificat.*
(2) *Si magnitudine sua præcedit scientia magnitudinem caritatis, non solum non ædificat, sed inflat.* Conc. 17 in Ps. 118.
(3) *In spiritu humilitatis, & in animo contrito suscipiamur à te, Domine, & sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodiè ut placeat tibi, Domine Deus.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf